

## SÉANCE DU 10 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Antton CURUTCHARRY

### Étaient présents :

Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxo, Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti

### Procuration(s) : /

### Étai(ent) absent(s) : /

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean-Paul

Date convocation : 04 juin 2024- date d'affichage : 04 juin 2024

## **OBJET : APPROBATION DE LA DELIBERATION DE LA COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE RELATIVE A UN ECHANGE DE TERRAINS AVEC M. HARIGNORDOQUY JEAN LOUIS-NOMENCLATURE 9.1**

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri relative à une demande d'échange de terrains présentée par M. Harignordoquy Jean Louis, dans l'optique de réaliser des travaux d'aménagement pour la centrale hydroélectrique dont il est propriétaire.

Il souhaiterait acquérir sur la commune de Saint-Etienne de Baigorri, une surface d'environ 4 080 m<sup>2</sup> (parties des parcelles E6 et E7)

En contrepartie, il céderait à la Commission Syndicale deux autres parcelles dont il est propriétaire :

- la parcelle D 241 de 5 080 m<sup>2</sup> située sur les hauteurs du quartier Belexi cadastré sur la commune de Saint-Etienne de Baigorri,
- la parcelle A 703 de 4 252m<sup>2</sup> se trouvant sur la commune de Banca.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver cette délibération relative à des échange sde terrains

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **APPROUVE** la délibération de la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri
- **CHARGE** M. le Maire de toutes les formalités

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 17/06/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 17/06/2024

**Antton CURUTCHARRY**

